

et d'accise sur les importations de tout type de matériel ayant trait aux technologies de l'information, et les États ne percevront pas de taxes sur les transactions de commerce électronique pour une période variant de trois à cinq ans. De plus, les fournisseurs de services Internet ont été autorisés à établir des liaisons montantes directes aux satellites étrangers sur les bandes K_u et C afin de relier leur passerelle aux réseaux fédérateurs étrangers. De plus, des licences d'exploitation de services de troisième génération ont été octroyés par adjudication dans le but de faire croître l'investissement étranger direct.

On prévoit qu'à lui seul le secteur indien des technologies de l'information générera des revenus de 70 milliards de dollars américains d'ici dix ans.

Plusieurs branches de ce secteur sont maintenant mûres pour la prospection, notamment les applications et les services Internet, les logiciels de télécommunications, les transactions bancaires et l'assurance, le multimédia et l'animation, la téléformation et la télésanté, les services qui utilisent les technologies de l'information ainsi que les communications sans fil. Comme il est l'un des pays les plus « branchés » du monde et un chef de file dans l'économie Internet, le Canada est bien placé pour profiter de l'implantation du commerce électronique en Inde, lequel relèvera du tout nouveau ministère des Technologies de l'information. Une délégation formée de représentants du gouvernement indien et de 35 entreprises de technologies de l'information était présente au salon Softworld de Halifax, en octobre 2000. Cette participation témoigne d'un intérêt pour l'expérience acquise au Canada dans ce domaine.

Électricité

Le secteur indien de la production d'électricité pourrait bien connaître une croissance parmi les plus fortes du monde, avec un taux annuel atteignant 9 % à 10 %. En effet, le ministère indien de l'Énergie estime que le pays aura besoin de 93 000 mégawatts additionnels de puissance électrique installée au cours des dix prochaines années. Pour faire face à cette demande croissante, il faudra investir quatre billions de roupies (environ 135 milliards de dollars). Toutefois, malgré la forte demande pour une production électrique accrue et les nombreuses déclarations gouvernementales annonçant des projets prioritaires et un guichet unique pour le traitement des propositions, peu de projets de production d'électricité ont été entrepris par le secteur privé. De plus, la réglementation actuelle, les procédures d'approbation complexes au niveau des États (qui s'ajoutent à celles requises par le gouvernement central) et le manque de transparence du processus d'approbation retardent encore davantage des projets dont le besoin se fait grandement sentir. Plusieurs nouvelles mesures ont cependant été mises en place par le gouvernement indien

pour aider de nouveaux projets à aller de l'avant. Elles comprennent notamment la création d'organismes de réglementation au niveau des États et du gouvernement central ainsi que de nouvelles politiques concernant l'hydroélectricité, les mégaprojets et la privatisation du transport et de la distribution. La participation étrangère à hauteur de 100 % est également autorisée dans le cas des projets de production d'électricité.

La plupart des régies de l'électricité des États sont dans une situation financière difficile. Pour qu'elles puissent aider le pays à réduire son importante pénurie d'électricité, il faudra les soutenir davantage, modifier en profondeur leur fonctionnement ou procéder à leur privatisation. Avec l'aide financière de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, plusieurs régies (incluant celles des États de l'Orissa, de l'Andhra Pradesh, du Haryana, de l'Uttar Pradesh, du Rajasthan, du Tamil Nadu et du Kerala) ont entrepris de restructurer leurs activités. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) finance un projet de développement des services d'infrastructures d'énergie au Kerala. Ce projet vise à accroître le savoir-faire du personnel et à restructurer la régie de l'électricité de cet État afin de l'aider à mieux planifier les besoins en énergie. Les restrictions que connaît le secteur des services financiers limitent les possibilités d'obtenir le financement nécessaire pour les projets de production d'électricité, mais le Canada entend profiter de toutes les occasions pour encourager publiquement davantage de réformes dans ce secteur. Exportation et développement Canada (EDC) est très active en Inde. Elle a affecté au secteur de l'électricité une part importante de ses engagements dans ce pays, lesquels sont évalués à quelque 2 milliards de dollars.

Mines, métaux et minéraux

L'Inde est riche en ressources minérales et son industrie minière florissante extrait du sous-sol plus de 84 minéraux. Évalué à quelque 8,6 milliards de dollars américains, le secteur minier compte pour environ 11 % de l'ensemble de la production industrielle du pays. Cette part pourrait même atteindre 20 % à 25 %. En raison des changements importants apportés aux lois régissant la propriété des mines et des possibilités accrues d'investissement étranger direct, le marché indien des mines, des minerais et des métaux est devenu des plus attirants pour les entreprises étrangères et les investisseurs indiens. En vue d'accroître l'investissement étranger direct dans la prospection, l'exploitation, la minéralurgie et la métallurgie, le gouvernement indien autorise maintenant la participation étrangère jusqu'à concurrence de 100 % du capital, et ce pour tous les minéraux, à l'exception des diamants et pierres précieuses. Dans ces deux derniers cas, il autorisera automatiquement les investissements comportant jusqu'à 74 % de capitaux